BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 19 du 18 avril 2014

PARTIE PERMANENTE Direction générale de la gendarmerie nationale (DGGN)

Texte 13

ERRATUM

de classement.

Du 11 avril 2014

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES.

ERRATUM de classement.

Du 11 avril 2014

NOR D E F D 1 4 5 6 0 1 7 Z

Texte modifié :

Circulaire provisoire n° 10500/P/DEF/GEND/P/ETG du 2 mars 1994 (BOC, 1994, p. 1167; BOEM 111.2.3.2, 651.6.1) modifiée.

Référence de publication : BOC n° 19 du 18 avril 2014, texte 13.

Le classement dans l'édition méthodique du *Bulletin officiel des armées* du texte ci-après est modifié comme suit :

D	ATE.	TEXTE.	SUPPRIMER.
	mars .994	Circulaire provisoire n° 10500/P/DEF/GEND/P/ETG (BOC, 1994, p. 1167; BOEM 111.2.3.2, 651.6.1) modifiée, relative aux structures de participation et de concertation dans les unités de gendarmerie.	